



**Animation française :
l'indépendance en question**

**MIFA 2022
Mercredi 15 juin 2022**



Octobre 2021 : Le Président de la République annonce les grands axes stratégiques du plan France 2030

Objectif n°8 : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus créatifs et culturels

Les studios de production numérique (animation, VFX, jeu vidéo) sont ciblés prioritairement par l'appel d'offres lancé par le CNC dans le cadre de France 2030

Objectifs pour l'animation française à horizon 2030 :

**Produire plus, produire en France, produire plus responsable
Pour soutenir l'emploi, pour gagner des parts de marché à l'international
et pour accompagner le rayonnement culturel de la France**

Premier calculateur carbone mondial pour l'animation : une initiative d'AnimFrance pour une industrie plus responsable



Aider chaque studio à calculer rapidement et simplement son bilan carbone et celui de ses productions en cours, à venir et passées, selon des critères scientifiques et réglementaires, afin de présenter des résultats comparables et améliorer ses pratiques

Une V1 de l'outil financée par AnimFrance.
Développée avec l'expertise de Workflowers et livrable en novembre 2022

Outil disponible en open source et partagé avec tous les acteurs
de la filière française et européenne

6 studios expérimentateurs dans les domaines de la 2D, 3D et 3D temps réel
(stop motion dans un second temps)

CARIBARA
ANIMATION

The logo for Dandelooo, featuring three stylized red eyes above the word 'dandelooo' in red lowercase letters.
dandelooo

MIAM!
animation

le mto

SUPERPROD

SUPAMONKS

Emploi des chiffres records, une parité en progression



Nombre de salariés 2021

8 593

+ 9% par rapport à 2020

X 2,5 depuis 2004

+60% sur les dix dernières années



Masse salariale 2021

205,1 M€

+ 11% par rapport à 2020

X 4 depuis 2004

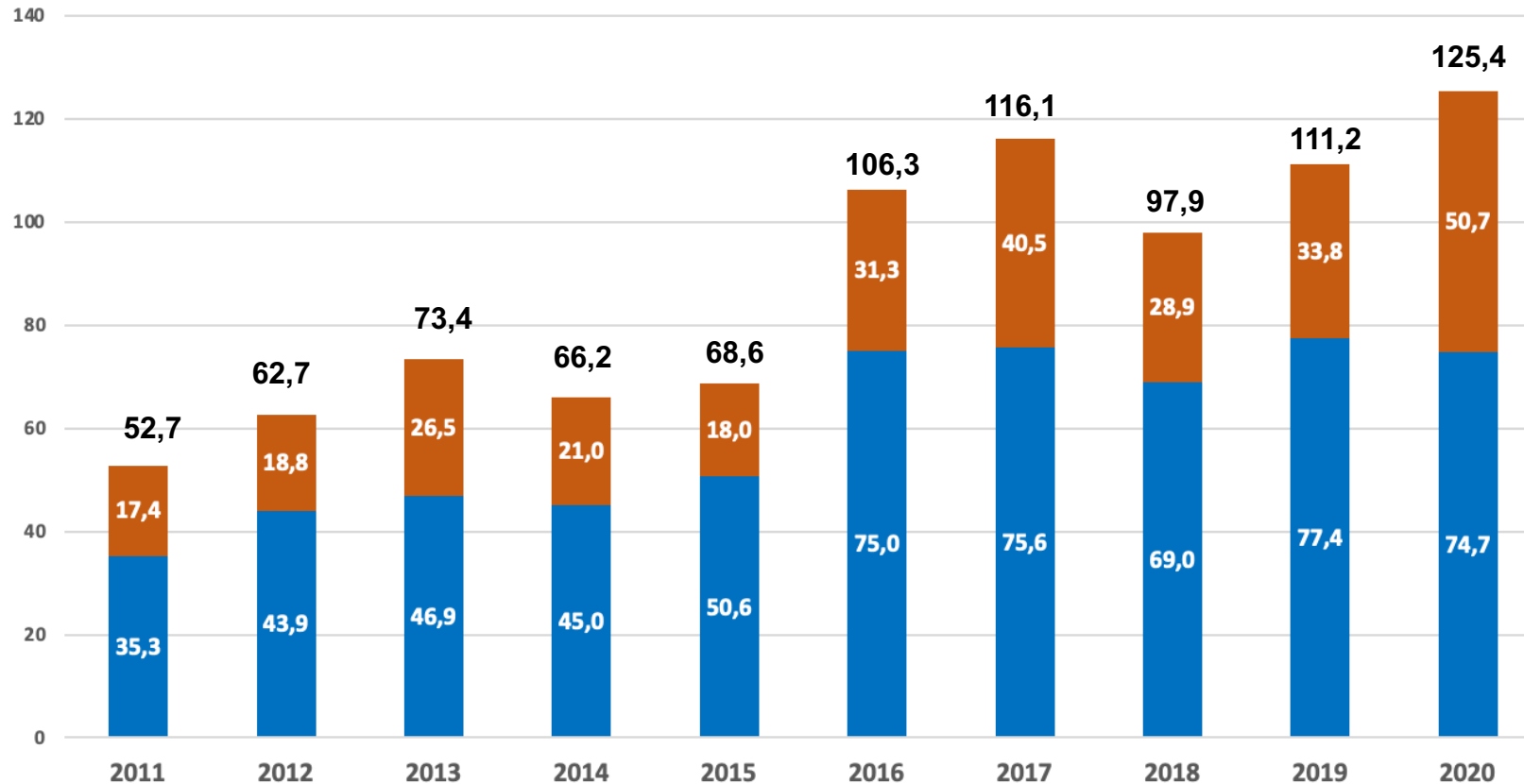
X 2 sur les dix dernières années

En 2020, 48% des primo-entrants dans les effectifs CDDU sont des femmes.

Des exportations audiovisuelles au plus haut



(En M€)



(source : CNC / Unifrance)

■ Ventes ■ Préventes

Un savoir-faire construit depuis le début des années 2000, notamment au travers des structures de distribution développées par les producteurs

46% des exportations audiovisuelles françaises en 2020

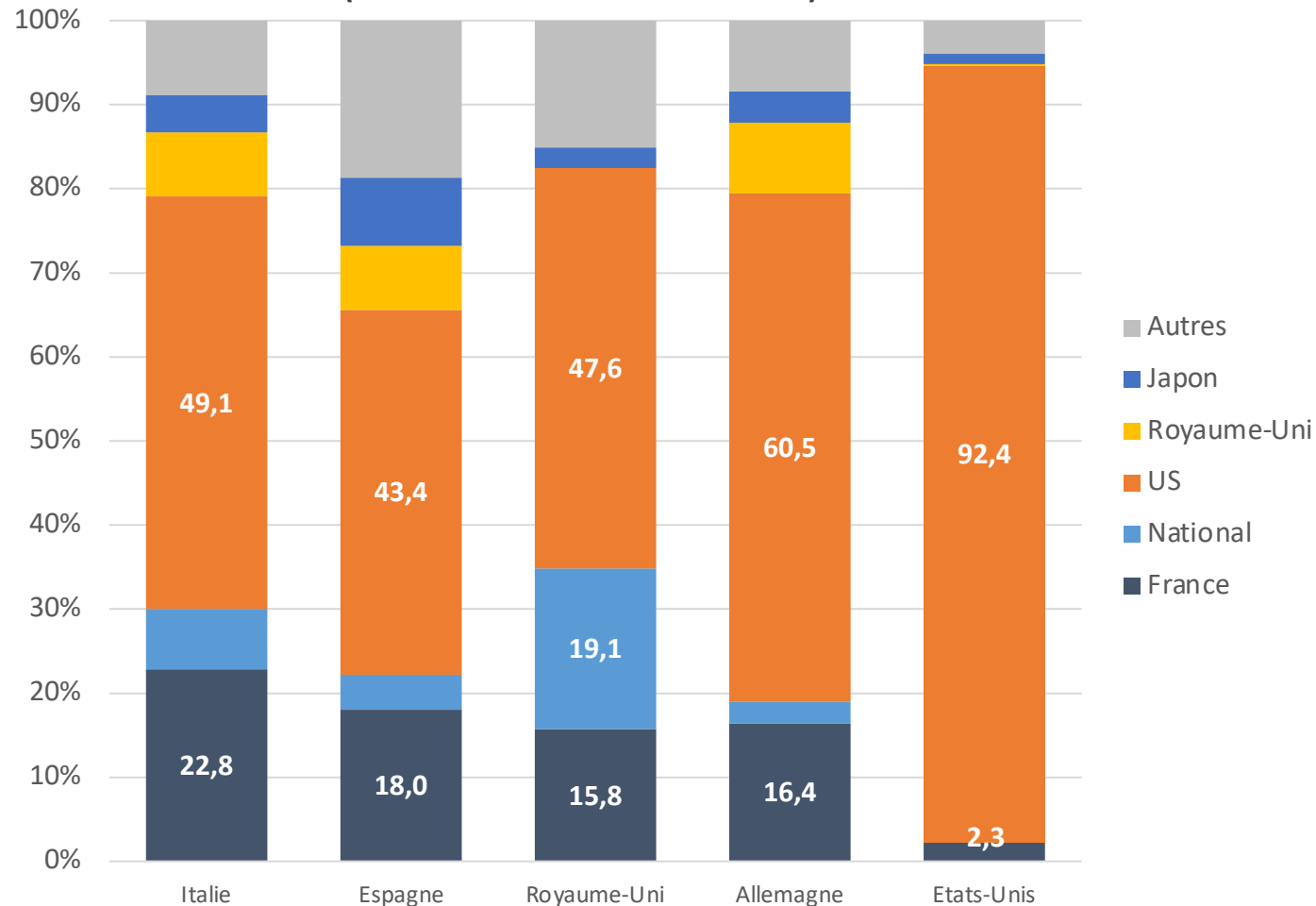
47 M€ de préventes en 2021

Un dynamisme de l'investissement des plateformes sensible depuis 2020 dans les préventes

Une place de premier plan sur de nombreux marchés internationaux



Part de marché de l'animation audiovisuelle française dans l'offre TV d'animation en 2020 (en % du volume horaire diffusé)



Animation française n°2 en Allemagne, Italie, Espagne derrière les US mais devant la production nationale

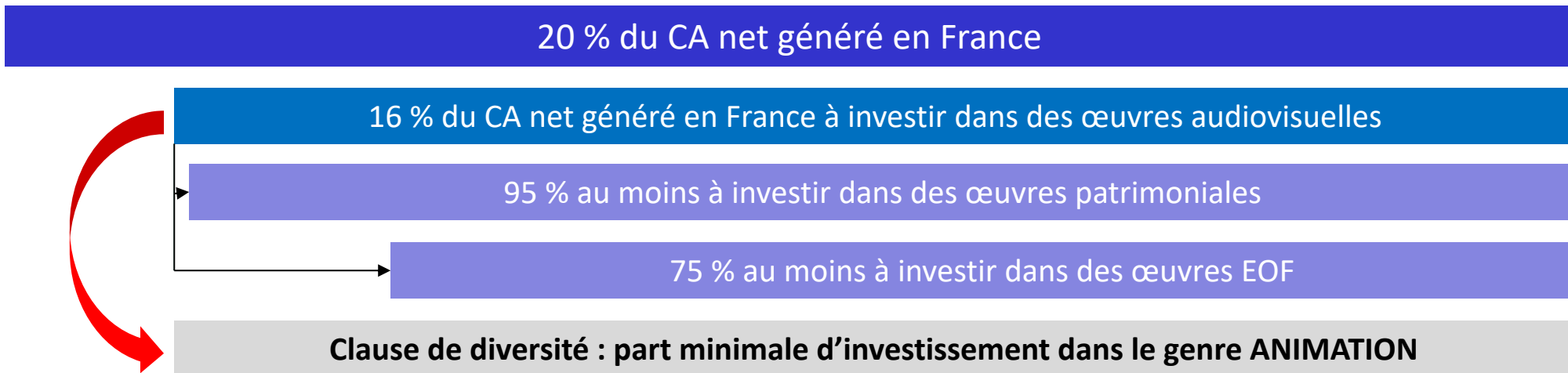
Animation française n°3 au R-U derrière les US et la production locale

La consolidation de ces positions sur le marché international passe un accroissement de la production française

Conventionnement des plateformes US : la production indépendante ignorée et sacrifiée



Arcom



NETFLIX

4,4% dont
66% indé

amazon
primevideo

0%

Disney+

3,5% dont
66% indé

des 16% de CA net dévolus à l'audiovisuel

NETFLIX



Cela donne quoi concrètement au minimum dans le cadre du décret SMA ?

Assiette estimée = 1 Md € HT en 2021



20% de 1 Md € = 200 M€ d'obligations



80 % vers des œuvres audiovisuelles = 160 M€ d'obligations

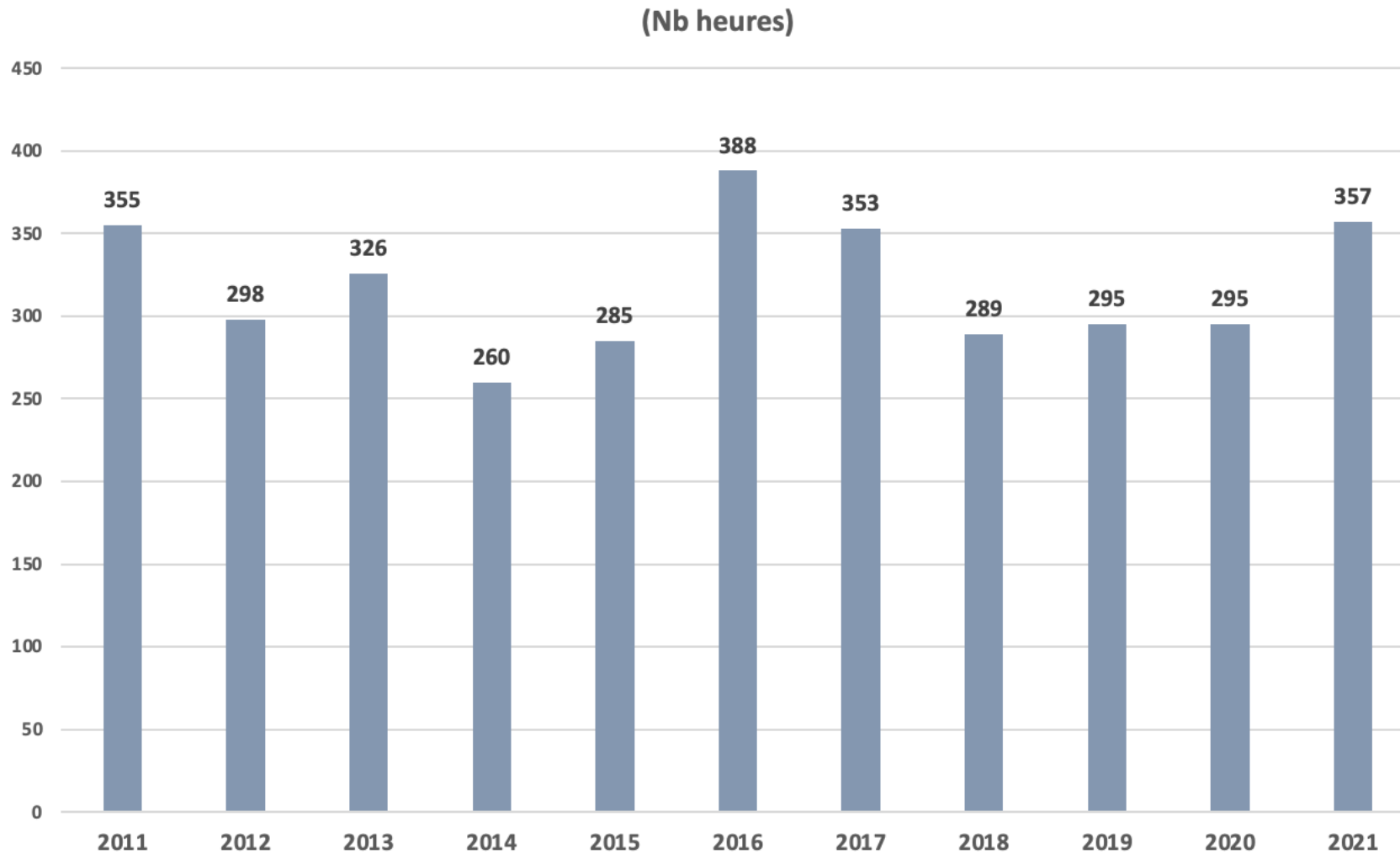


Minimum dans l'animation = 7 M€ !

Avec la possibilité de prendre en compte la totalité de l'investissement, y compris les droits d'exploitation hors France

= 1 série indépendante !

Un volume de production TV stable, un impact marginal du décret SMAD



**Une hausse de 21% en 2021,
après trois années consécutives
à moins de 300 heures**

**315h en moyenne
depuis 10 ans**

**Un volume limité de production
indépendantes exclusivement
dédiées plateformes :**
**1 seule œuvre aidée par le FSP
en 2021 soit 2,5% du volume
produit (*Trico – 78 x 7'* de Xilam
pour Netflix)**

**Aucune œuvre aidée sur le
premier semestre 2022**

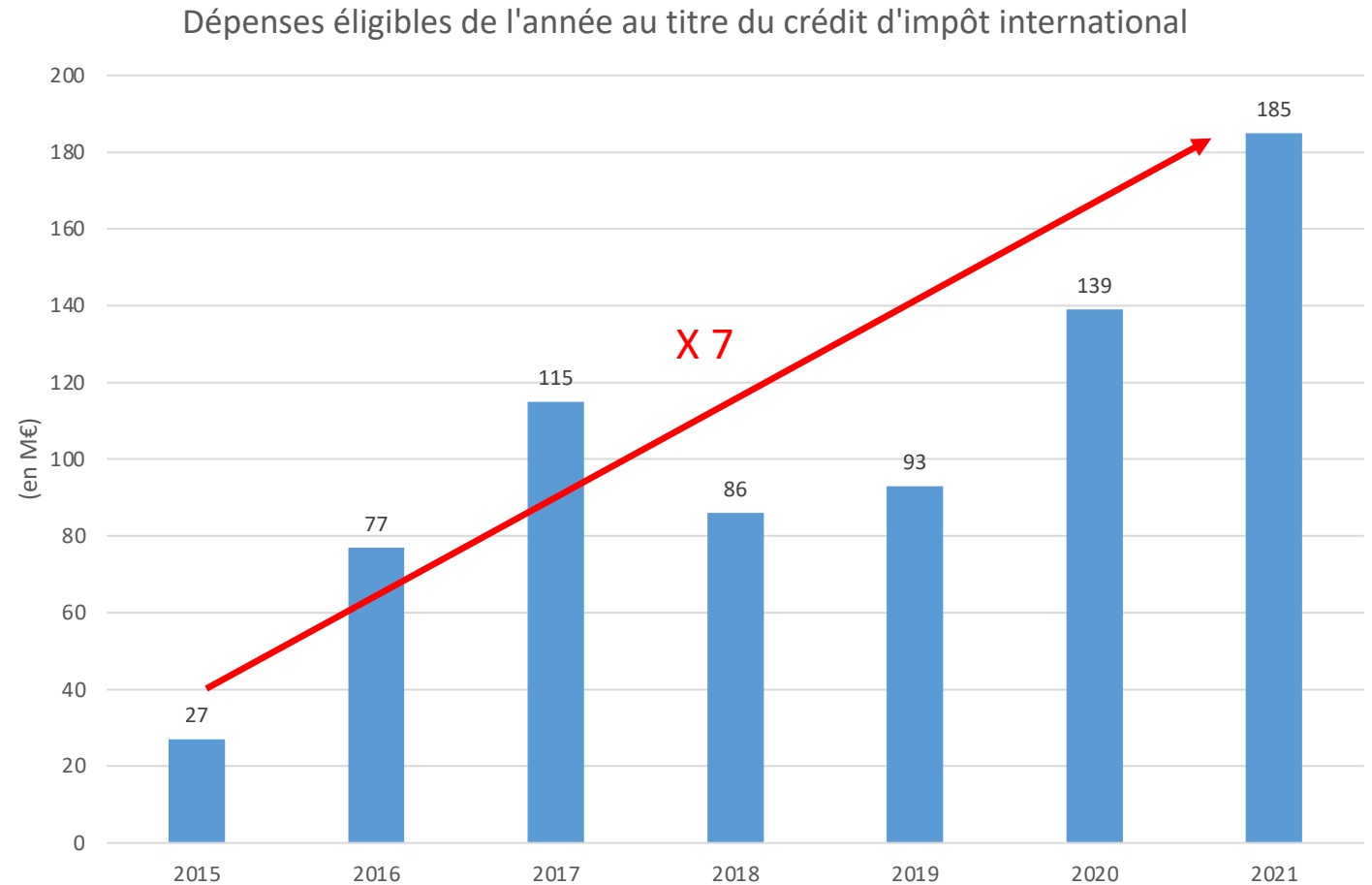
La croissance est portée par la prestation de services auprès de clients étrangers



En six ans, X 7 des dépenses réalisées sur le territoire français bénéficiant du crédit d'impôt international

En 2021, 40% pour le long métrage animation et 60% pour les séries audiovisuelles d'animation destinées essentiellement aux plateformes

Animation = 46% des dépenses réalisées sur le territoire français dans la période 2019/2021 au titre du crédit d'impôt international



Un volume d'affaires du secteur qui approche 600 M€

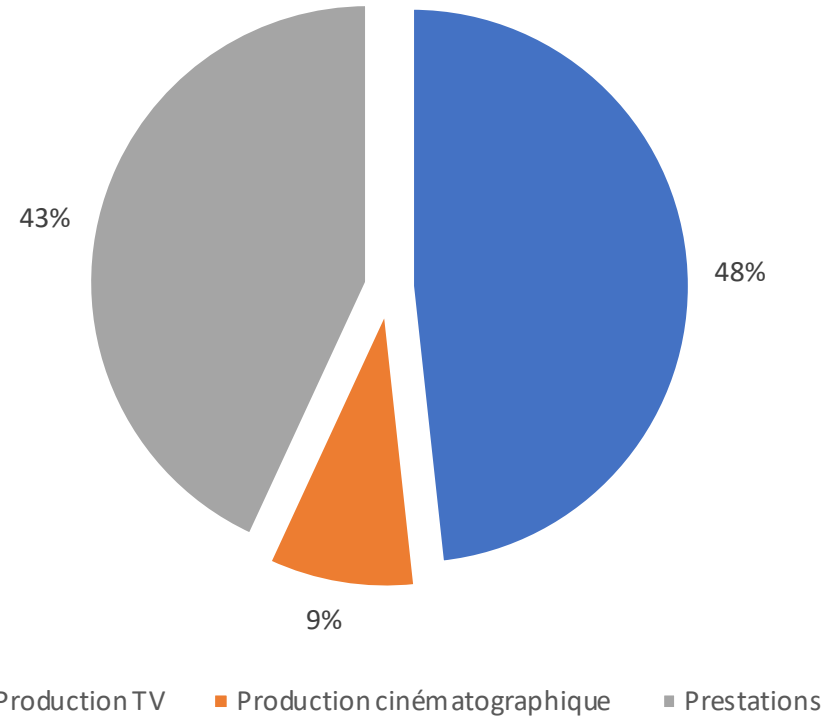


280 M€ en production TV

50 M€ en production cinématographique

250 M€ en prestation dont 210 M€ auprès de clients étrangers

Répartition du volume d'affaires du secteur de l'animation



Les acteurs nationaux doivent investir pour rester dans la course



	2019	2020	2021
France Télévisions	20,01	27,74	26,88
ARTE France	1,05	2,94	0,75
Groupe TF1	6,63	9,45	9,58
Groupe M6	8,7	6,03	9,11
Groupe Canal+	7,96	3,17	11,41
Disney	4,22	2,27	3,34
Netflix			6,51
Total	48,57	51,6	67,58

Sur fond de mise en œuvre des nouveaux décrets production (TNT et câble/satellite) avec des négociations interprofessionnelles qui vont s'étaler tout au long de l'année 2022.

Dans un contexte incertain :

- avec le processus de fusion en cours entre les groupes TF1 et M6 ;
- avec la suppression annoncée de la Contribution à l'Audiovisuel Public (CAP) qui devrait être prochainement actée.

Le projet de fusion TF1 / M6 : un impact considérable pour l'animation française



+



+



Des obligations d'investissement et de diffusion spécifiques

Un investissement global de moins de 20 M€ au total / an
plus de 8 000 heures de diffusion sur la TNT gratuite

Gulli restera dans le futur groupe si la fusion est autorisée

1% à 1,5% du CA du nouveau groupe dans l'animation

Un nouvel équilibre sur les droits à trouver pour accompagner l'évolution digitale de la consommation

France Télévisions : un accord à renouveler fin 2022

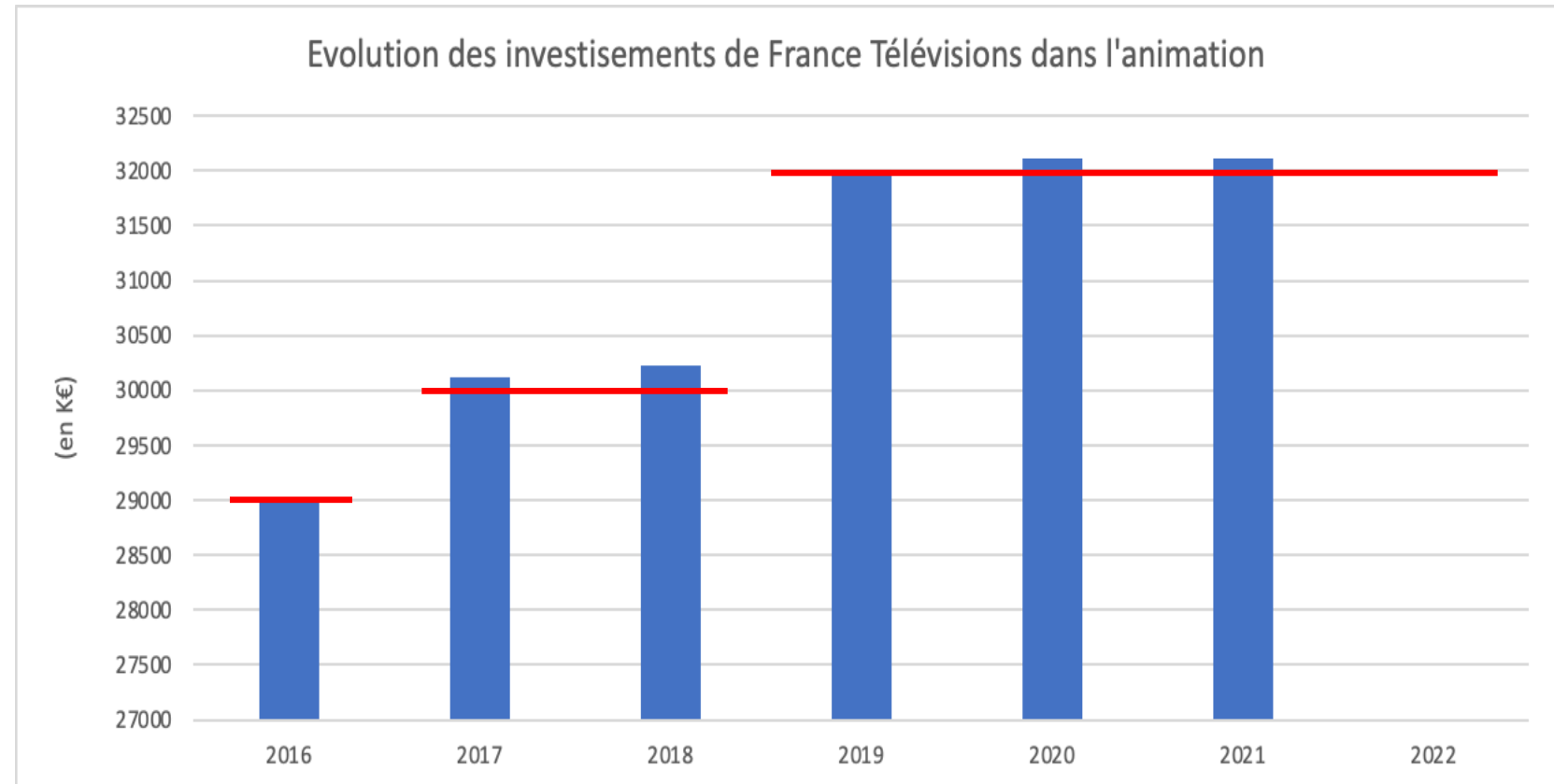
France Télévisions est et restera le 1^{er} partenaire de l'animation française

Une diffusion consolidée
avec « en même temps »
le linéaire et le non-linéaire

france•3

france•4

france•5



Une obligation respectée : un minimum qui est en fait un plafond



Les trois objectifs de la négociation à venir

Consolider l'investissement dans l'animation jeunesse TV

Aller à la conquête d'un nouveau territoire, celui de l'**animation ado/jeunes adultes** :

En 2021 = 2M€ vs 0,8 M€ en moyenne sur les trois années précédentes

Soit 6% de l'enveloppe animation en 2021

Un mouvement de fond mondial : 2 Mds\$ de commandes anticipé dès 2025 aux US

Mieux accompagner le **long métrage d'animation** :

3 à 4 films par an

Un investissement moyen de l'ordre de 500 K€

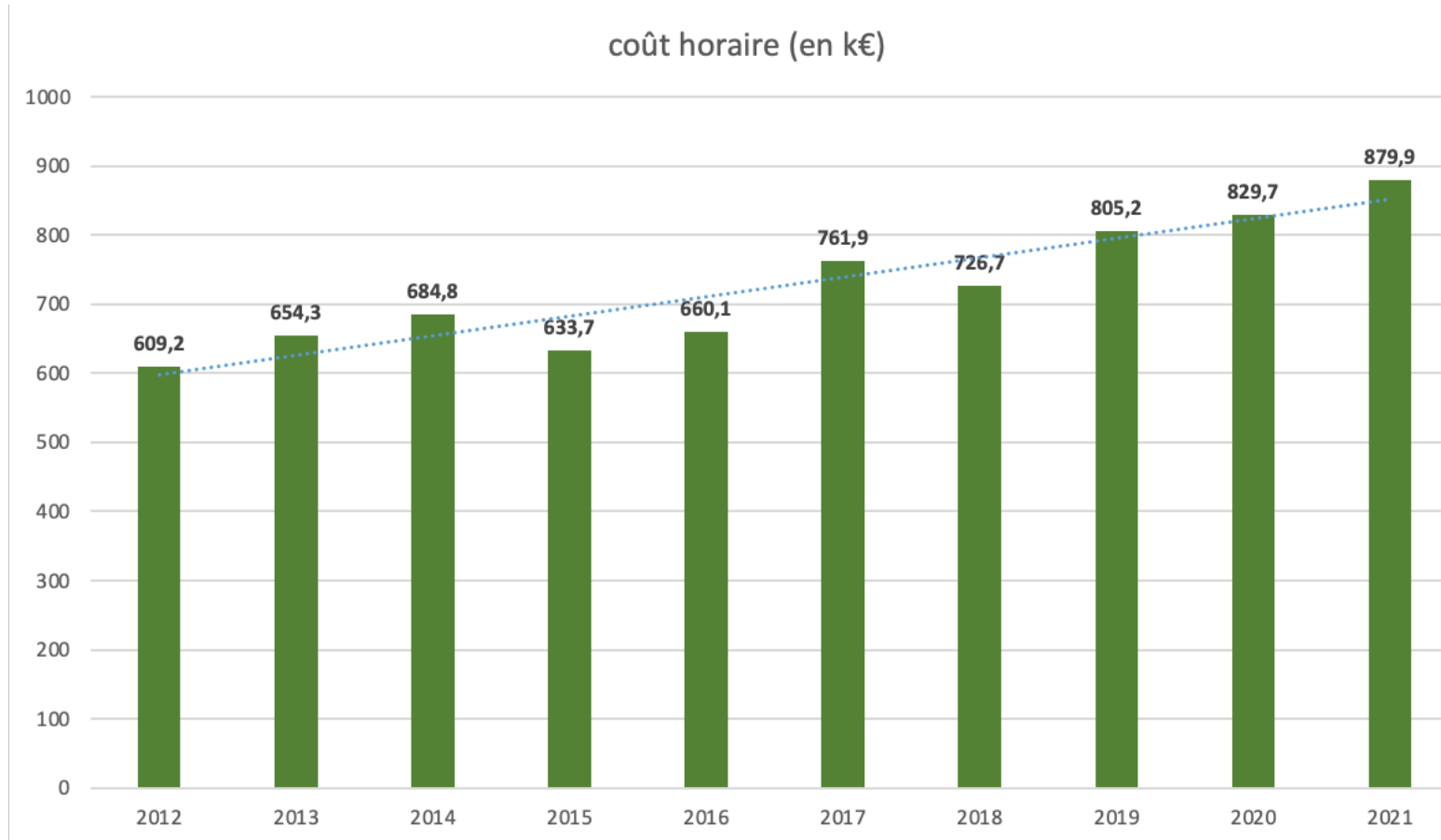
avec une amplitude de 200 K€ à 1,1 M€ (sur deux exercices) ces dernières années

Un investissement qui représente 5 à 10% du budget des films

Animation = 3% des investissements de France Télévisions dans le cinéma

Un pourcentage d'augmentation de l'investissement à deux chiffres

Renforcer les investissements pour concurrencer les plateformes



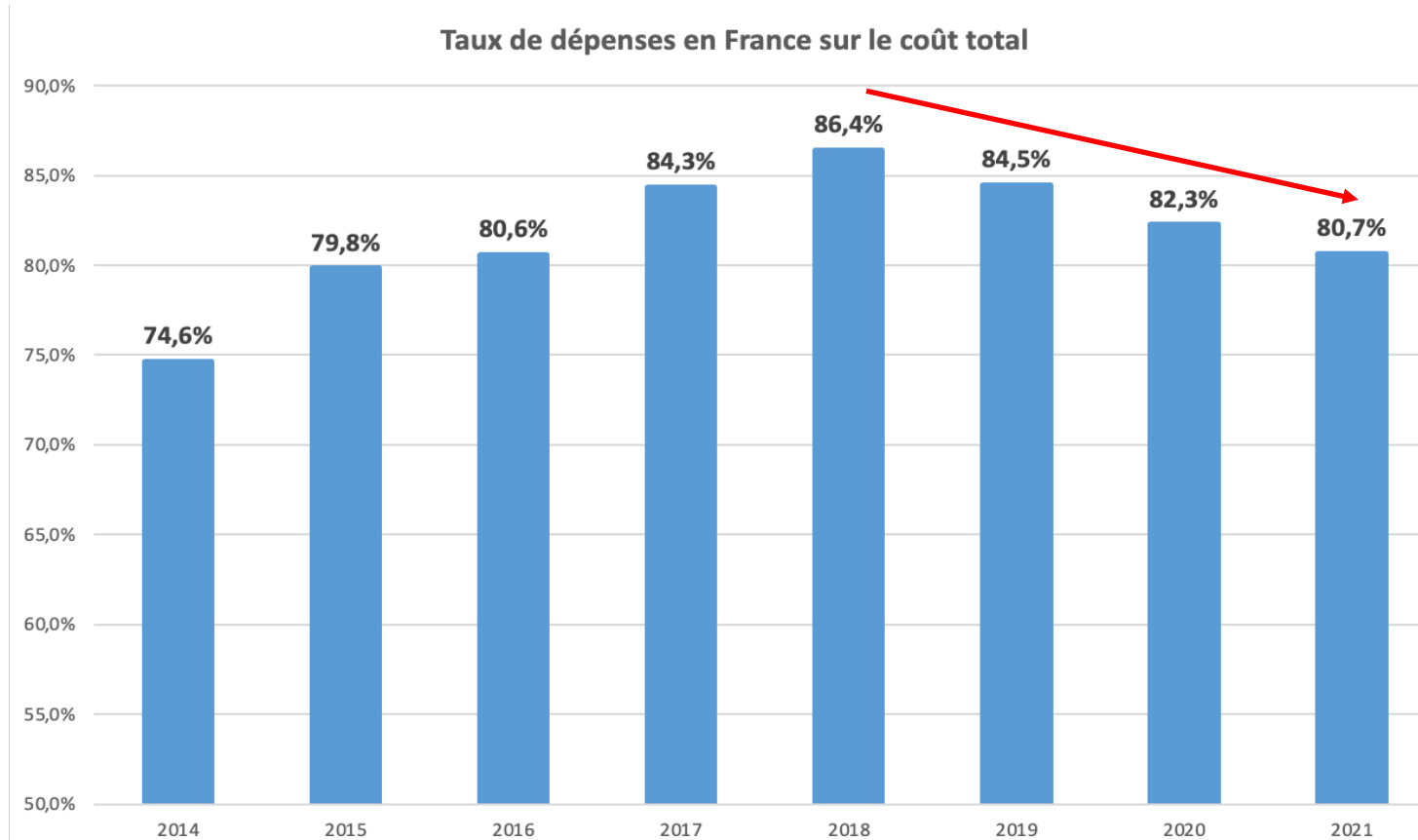
Risque d'un marché à deux vitesses

Une nouvelle hausse des coûts horaires de 6% en 2021

Une hausse de 44% sur 10 ans, sur fond de relocalisation et du renforcement des exigences qualitatives des diffuseurs français et internationaux

Une inflation qui va être portée par les productions des plateformes (en production indépendante ou en prestations de services) qui induisent une forte pression sur le coût des talents

CNC : une révision nécessaire pour éviter un mouvement de délocalisation



Une réflexion qui doit être couplée avec celle sur le crédit d'impôt (taux et plafond) pour offrir une réponse optimale aux défis à venir de la poursuite de la localisation de la fabrication en France

(source : CNC)

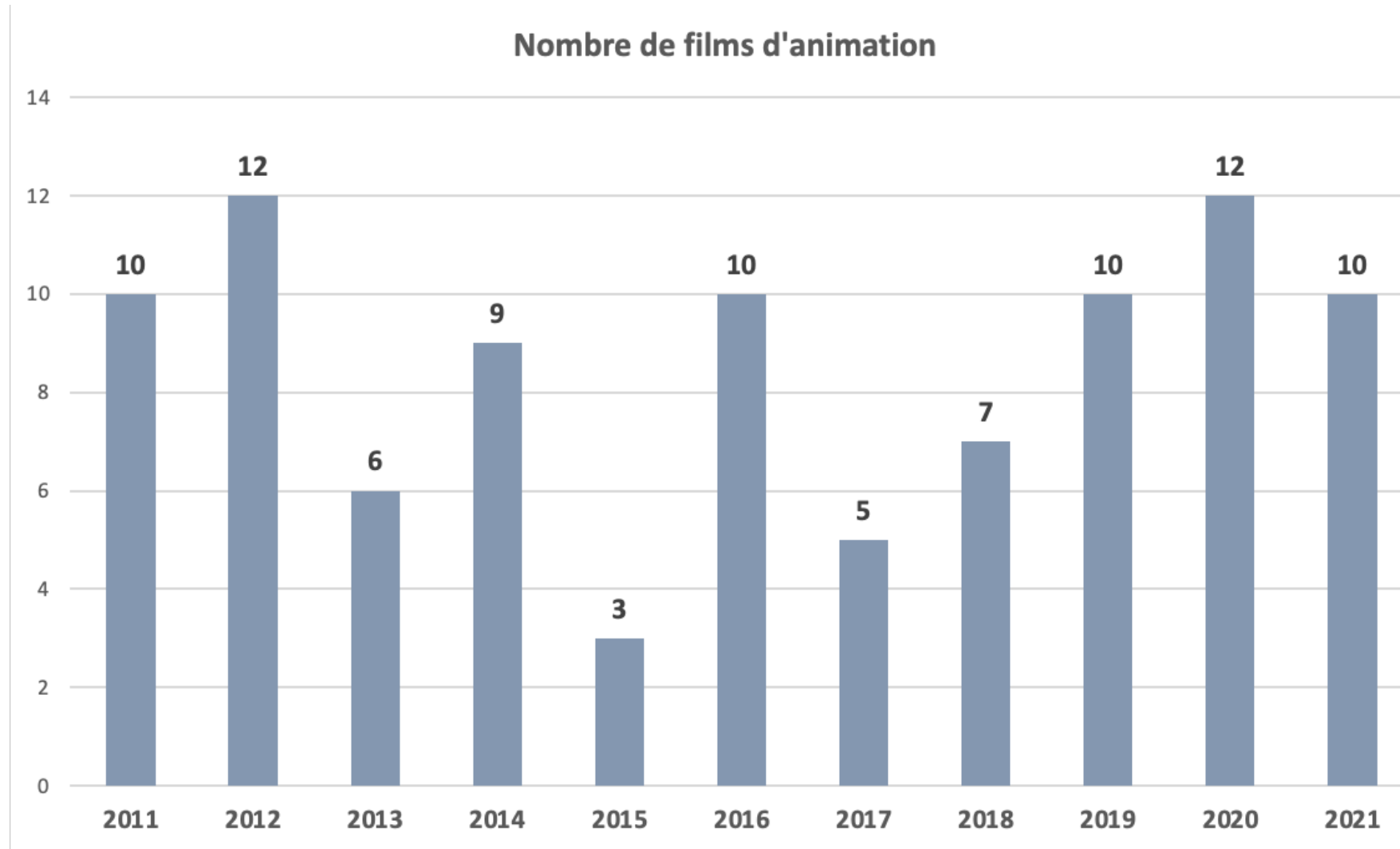
Une localisation des dépenses en diminution constante depuis 2018

Effets du Plan d'adaptation audiovisuelle 2019/2020 avec une baisse du soutien de l'ordre de 7%

Et de l'augmentation constante des coûts de production avec des mécanismes de soutien qui n'ont pas été revus depuis 2015/2016.

Une part grandissante des dépenses n'est plus accompagnée par le CNC

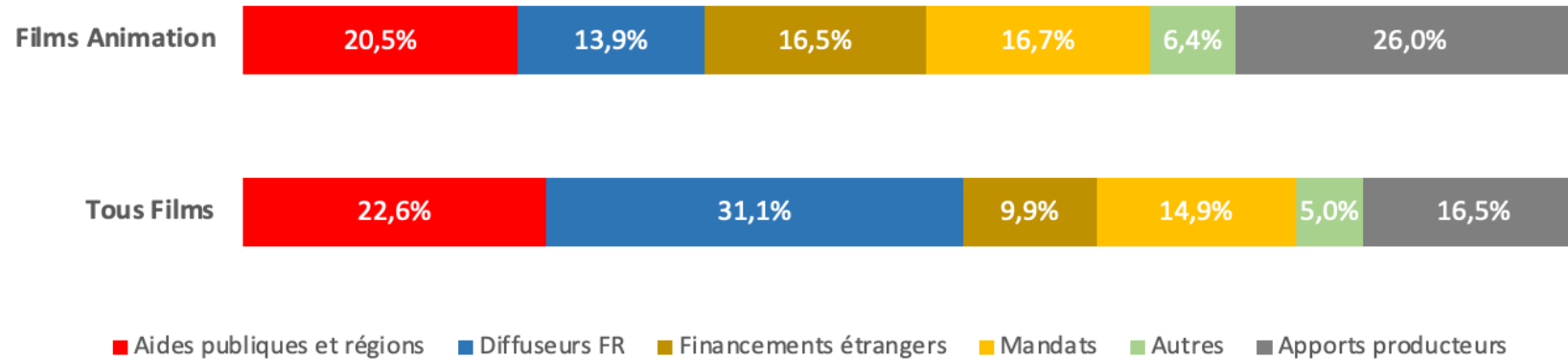
Une production long métrage qui se stabilise autour d'une dizaine de films par an



Une structure de financement toujours aussi complexe

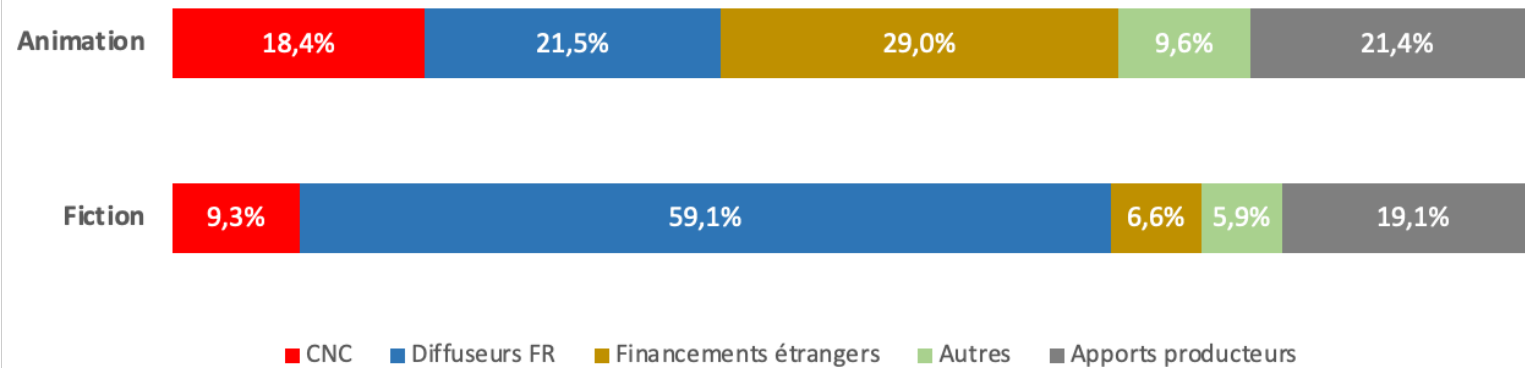


Financement définitif des oeuvres cinématographiques en 2016-2020 (moyenne)



Financement prévisionnel des oeuvres audiovisuelles en 2021

Œuvres audiovisuelles



Les aides publiques ne compensent pas en cinéma le faible investissement des diffuseurs français contrairement à la production TV

Court métrage d'animation : un recul du soutien du CNC



Une présence traditionnellement faible aux aides sélectives court métrage mais en recul en 2021/2022

	2019	2020	2021
Aide avant réalisation CM animation	7	8	5
Aide après réalisation CM animation	7	5	4

En 2022, 2 films d'animation aidés au titre de l'aide sélective avant réalisation sur les 4ères commissions de l'année. Aucun au titre de la nouvelle commission sélective d'aide au premier film.

Qui s'accompagne désormais d'une marginalisation au sein de l'aide au programme d'entreprise

De 2019 à 2021, plus d'une dizaine de « pure player » de l'animation soutenus dont plus de la moitié dans la partie haute du classement

En 2022, moins de 10 et seulement 4 dans la première moitié du tableau

La part de ces « pure player » de l'animation dans le budget de cette aide au programme d'entreprise passe de 40% en 2020, à 30% en 2021 puis 25% en 2022.

Deux axes de travail



CA du CNC de mars 2022 : réforme des aides CVS

Création d'une **aide aux techniques d'animation** avec une enveloppe de 3 M€
Une enveloppe stable mais qui permettra d'aider les LM plus fortement en amont
avec une commission spécialisée

Crédit d'impôt cinéma

Dupliquer le taux dérogatoire à 40% mis en place dans la cadre du crédit d'impôt international pour
les films de fiction ayant plus de 2 M€ de dépenses de VFX,
en l'élargissant aux films d'animation

**Plus globalement, il est urgent de se reposer la question de la place de l'animation au sein des aides
en faveur du court métrage et du long métrage avec des dispositifs dédiés et des commissions
spécialisées**

Négociations avec les auteurs : un dialogue constructif



Accord interprofessionnel sur les comptes d'exploitation = Accord transparence de 2017

Mise en place d'un glossaire avec définitions des bibles littéraires et graphiques, de la bible de réalisation et des différentes étapes d'écriture.

Format des textes par étape
d'écriture et nombre maximum de
versions

Indemnisation des auteurs en cas
d'abandon d'un texte

Rémunérations minimales

Echéancier de paiement

Encadrement des conditions de
substitution d'un auteur

Atelier d'écriture

Fiches généalogiques de la bible
littéraire et de la bible graphique

Direction d'écriture

Inclusion dans les contrats d'une
clause de médiation (AMAPA)